

Compte Rendu du Comité de Pilotage n°3 du 16/09/2025

Projet éolien de Ernes et Vendeuivre

Rédigé par Mathis Rodrigues VALOREM

Lieu : Mairie de Ernes

Présents :

Xavier LAMANDE en qualité de Maire de ERNES

Philippe Guy en qualité d'Adjoint à la mairie de ERNES

Nicolas HODIN en qualité de Propriétaire et exploitant

Daniel HAGHEBAERT en qualité de Propriétaire et exploitant

Dominique VARIN en qualité de Maire de SASSY

Claudine JOLY en qualité de Propriétaire et exploitant

Gilles RENAULT en qualité de Propriétaire et exploitant

Aymeric MASSON en qualité de Chargé de Développement Territorial chez VALOREM

Mathis RODRIGUES en qualité de Chef de Projet chez VALOREM

Absent :

Sylvie SOREL en qualité de représentante de la mairie de VENDEUVRE

Jacques ROUMIER en qualité de Propriétaire et exploitant

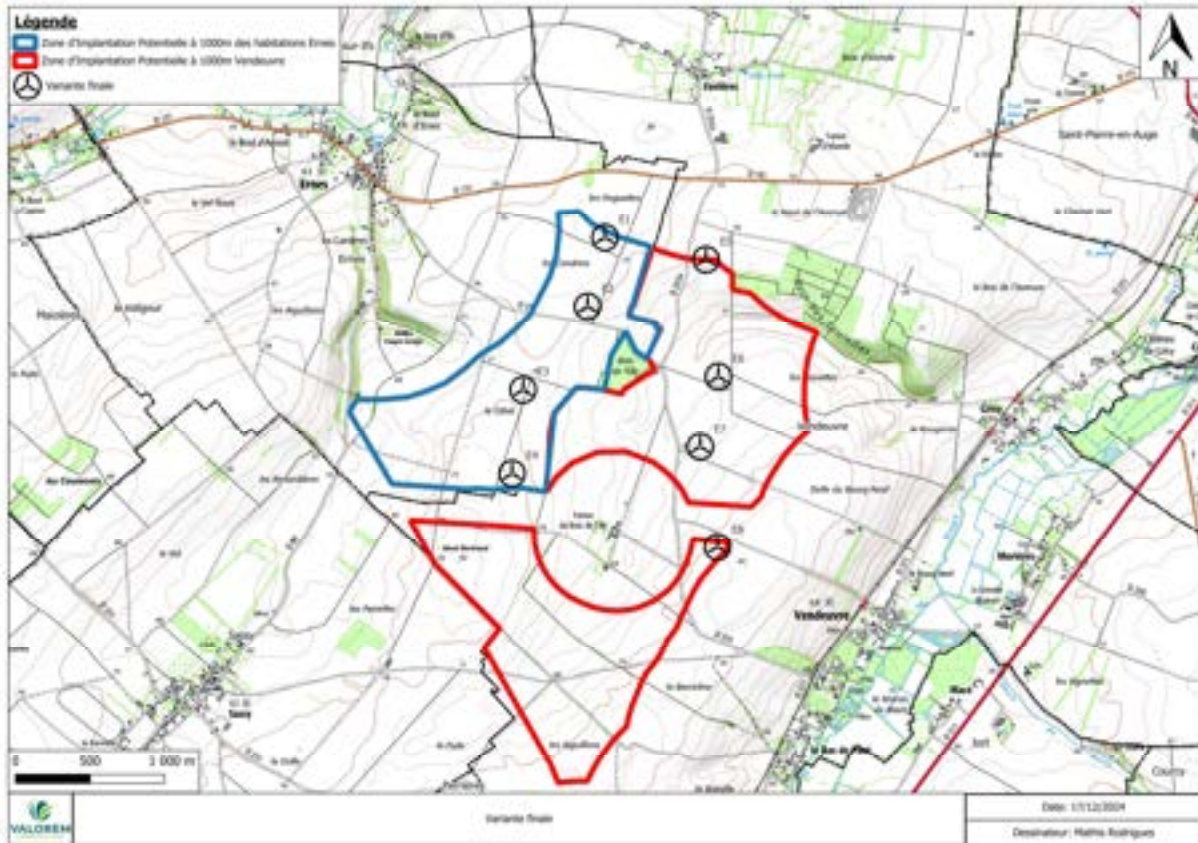
I. Ordre du Jour

1. Faits marquants depuis le COPIL n°2
2. Mât de mesure
3. Mesures de compensation et d'accompagnement
4. Planning des prochaines étapes et COPIL

II. Points discutés

II.1 Faits marquants depuis le COPIL n°2

VALOREM rappelle la variante retenue pour le projet, composé de 8 éoliennes, 4 sur Ernes et 4 sur Vendevre, de 220 mètres en bout de pale.



Une étude QinetiQ (Bureau d'étude Radar pour Météo France) a été réalisée et nous avons obtenu un retour favorable concernant l'occultation et la mise en place d'un radar de compensation si un projet éolien de 50MW est réalisé.

BOWEN, constructeur de radar Météo France réalisera d'ici fin septembre une étude plus approfondie sur des sites potentiels.

Janvier 2025

- COPIL n°2 : Définition de l'implantation finale

Février 2025

- Echange avec M. Vanhoutte pour limiter l'impact sur sa ferme
- Visite de site étude d'accès

Mars 2025

- Conseil Municipal de Vendevre

Avril 2025

- RDV Préfecture Calvados

Mai 2025

- Conseil Municipal de Ernes

Juillet 2025

- GME signé pour radar de compensation Météo France

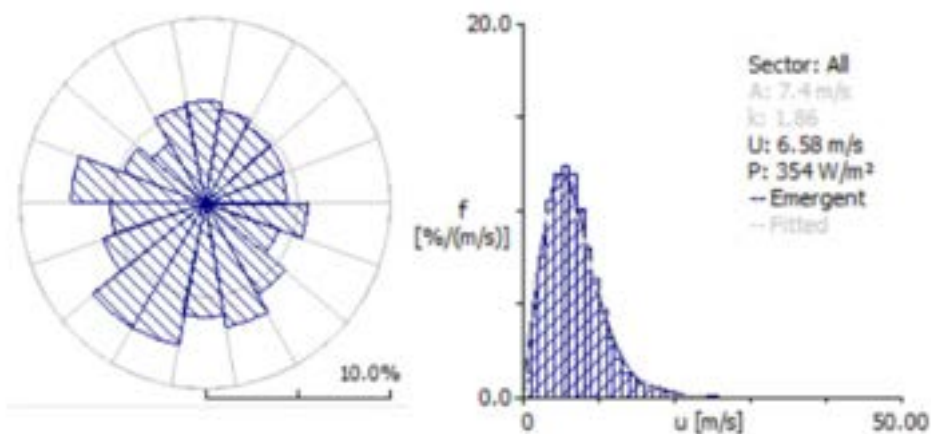
II.2 Mât de mesure

Le mât de mesure est implanté depuis juin 2024. VALOREM a récolté les données de vent sur plus d'une année.

Une moyenne de 6.6 m/s en haut du mât a été relevé. La rose des vents montre une dominante de vents dominants Ouest/Sud-Ouest.

Le productible avec le projet de 8 éoliennes de 220 mètres en bout de pale sera de 115 GWh/an.

Reconstitution long terme						
	Hauteur	50m	70m	100m	118.5m	122.5m
Série temporelle	V (m/s)	5.47	5.95	6.32	6.55	6.6



Le mât de mesure sera démonté en Novembre.

II.3 Mesures de compensation et d'accompagnement

Pour contrebalancer les impacts résiduels du projet éolien de Ernes Venduvre, VALOREM envisage de réaliser des mesures de compensatoires, voire des projets qui apporteraient de la valeur au territoire, des mesures d'accompagnement.

Mesures Compensatoires et Accompagnement



VALOREM rappelle le cadre des mesures compensatoires et d'accompagnement :

- Une enveloppe de 200 000€ par commune d'implantation sera dédié aux mesures compensatoires et d'accompagnement. Elle sera inscrite dans le montant global du projet éolien, qui sera levé par la dette bancaire à la construction du parc.
- La commune de Sassy pourra bénéficier de mesures dans une enveloppe de 30 000€, en tant que commune avoisinante, pour en assurer son développement durable et minimiser les impacts du projet éolien (exemple de plantation de haies pour diminuer la visibilité du parc).
- Les projets de compensations et d'accompagnements devront répondre au développement durable du territoire.
- Les projets devront contribuer à la croissance économique locale, favoriser l'inclusion sociale, protéger l'environnement et le patrimoine. Sur ce dernier volet, à travers la loi APER, le gouvernement français oriente le développement des énergies renouvelables qui modifie le paysage, vers la protection du patrimoine.
- Ces projets seront inscrits dans l'Etude d'Impact, cela apportera au COPIL une garantie d'engagement de VALOREM. Cette contribution pourrait amorcer la pompe de projets coûteux, sur du long terme. Dans un contexte d'élections municipales en Mars 2026 et de longueur de développement de projets éolien en France, VALOREM et le COPIL sauront adapter les projets aux besoins des communes, les projets pourront alors être révisés au moment voulu (tout en restant dans l'enveloppe budgétaire définie initialement). Cette mise à jour sera officialisée par un Porté A Connaissance à M. Le Préfet.
- Les mesures doivent être faisables, des plans de mesure de leurs effets seront mis en place et tenus pendant toute la durée du parc. En exemple concret, pour une plantation de haies, afin de réduire la visibilité au parc, VALOREM devra signer avec le propriétaire un accord sur 30 ans pour planter cette haie et l'entretenir sur la durée.

Un appel à projets à été lancé jusqu'au 30 septembre 2025. Un arbitrage sera ensuite réalisé avec les bureaux d'études travaillant sur le dossier.

VALOREM expose, ci-dessous, des idées de mesures à mettre en place :

Mesures Compensatoires :

- Haie de compensation avifaune

Cette haie permettra de relier le bois des Tourelles et le centre bourg de Vendevre en créant un corridor pour les chiroptères et l'avifaune.



- Différent point de vue paysager

Macé – Silhouette du château de Vendevre depuis la D511

État avec le projet et les autres parcelles communes



Sassy – Silhouette de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais en frange sud, sur la boucle locale des Quatre Vents

État avec le projet et les autres parcelles communes



Ernes – Depuis la frange sud sur la route secondaire D131

État avec le projet et les autres parcs éoliens connus



Fossard – Silhouette de l'église Saint-Paterne depuis la route secondaire D131

Équipes : parcs éoliens connus et projet



Les éoliennes sont représentées dans le même code couleur que sur les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette image par une frange blanche (au gris selon le photomontage)

Escures-sur-Favières – Depuis la frange sud sur la petite route D253a

Équipes : parcs éoliens connus et projet



Les éoliennes sont représentées dans le même code couleur que sur les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette image par une frange blanche (au gris selon le photomontage)

Carel – Depuis le château en frange ouest

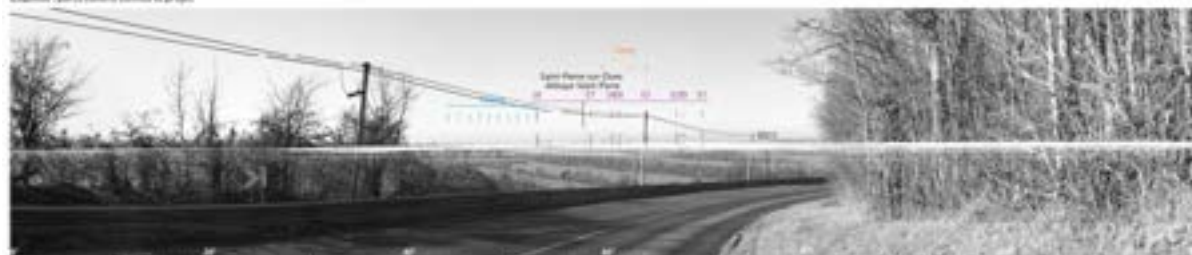
Équipes : parcs éoliens connus et projet



Les éoliennes sont représentées dans le même code couleur que sur les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette image par une frange blanche (au gris selon le photomontage)

Saint-Pierre-sur-Dives – Silhouette depuis la route secondaire D511

Équipes : parcs éoliens connus et projet



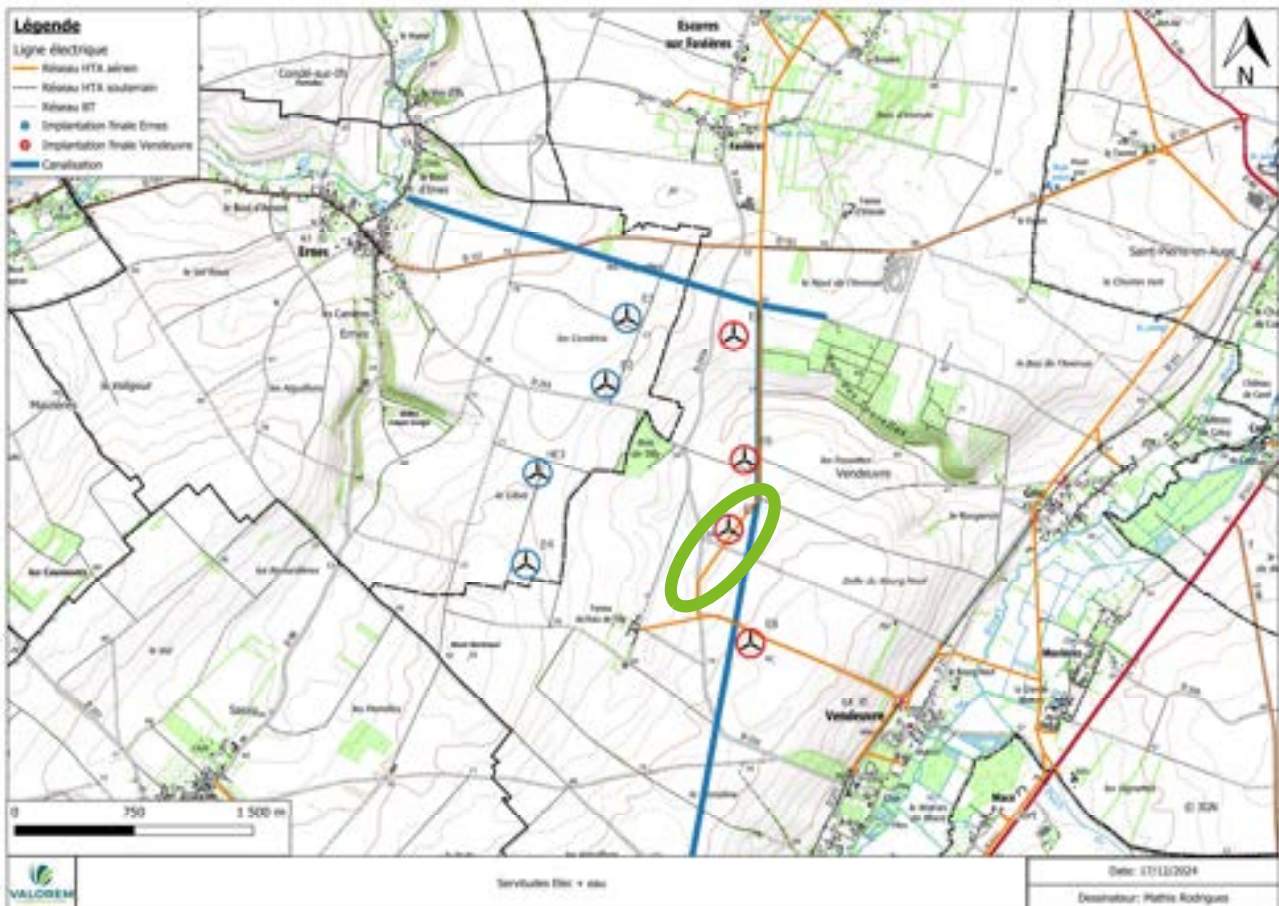
Les éoliennes sont représentées dans le même code couleur que sur les cartes, sans prise en compte des masques visuels. Le relief est pris en compte et mis en évidence sur cette image par une frange blanche (au gris selon le photomontage)

Ces points de vue ont été identifiés par le Bureau d'étude Enviroscop comme étant les points de vue à travailler en priorité.

VALOREM a pris contact avec M. VANHOUTE pour travailler sur des mesures à mettre en place sur la ferme du bois de Tilly

Mesures d'accompagnement :

- Enfouissement de réseau électrique



- Rénovation énergétique de la salle communale de Ernes

Estimation du budget à prévoir en priorisant les éléments avec le maximum de gain énergétique. Les travaux seront détaillés pour les intégrer à l'étude d'Impact.

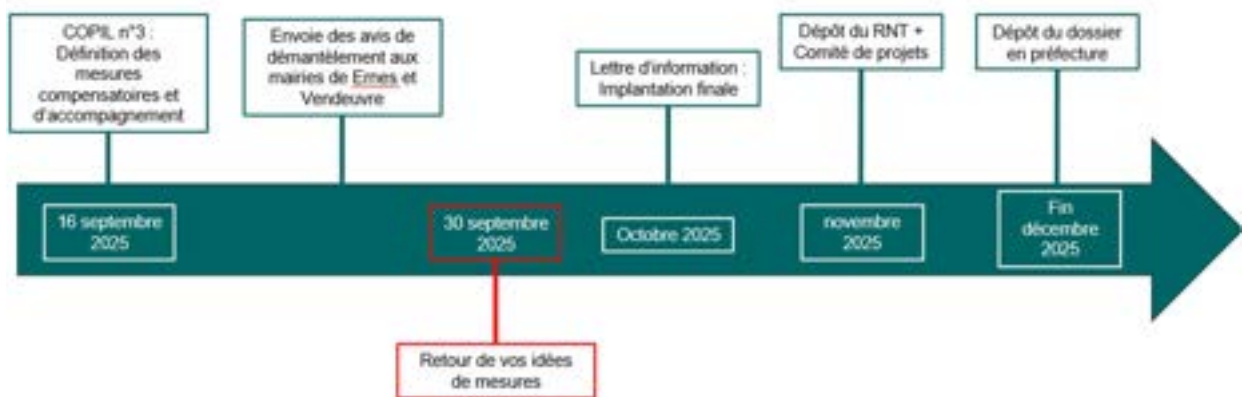
- Accompagner le projet d'aménagement et de réduction des problématiques hydraulique de Vendevre

L'objectif est d'aider la commune de Vendevre à mettre en place des mesures qui permettrai de limiter les risques hydrauliques existant, notamment les coulées de boues sur la ligne de chemin de fer.

Les mesures citées ci-dessus sont des idées émises par VALOREM et les bureaux d'études travaillant sur le dossier. Nous sommes à l'écoutes de vos idées jusqu'au 30 septembre 2025.

Une lettre d'information a été présenté par VALOREM pour distribution en octobre.

III. Planning prévisionnel



VALOREM va envoyer prochainement les avis de démantèlement aux mairies de Ernes et Vendeuvre.

Le planning ci-dessus dépend du projet de radar météo France. En effet, l'objectif est de déposer le RNT en novembre et de déposer le dossier en préfecture à la fin de l'année.

L'équipe VALOREM remercie les personnes venues lors de ce Comité de PILOtage et reste à votre entière disposition pour répondre à toutes questions éventuelles.

La date du prochain Comité de PILOtage vous sera transmise prochainement.